

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 15 novembre 2021

N° CP-2021-10-1-1

N° applicatif 2659

1^{ère} Commission

Commission Service public alsacien et transformation de l'action publique en lien avec les habitants

Service instructeur

Service consulté

PARTICIPATION D'UNE DELEGATION DE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE AU 90ÈME CONGRES DE L'ADF À BOURG EN BRESSE / MANDATS SPÉCIAUX

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de la constitution d'une délégation de la Collectivité européenne d'Alsace, d'approuver leur déplacement et de leur confier un mandat spécial.

L'Assemblée des Départements de France (ADF) organise son 90^{ème} congrès du 1^{er} au 3 décembre à Bourg-en-Bresse (Ain).

Le programme de ce congrès, intitulé « Les départements, une chance pour la France ! » prévoit :

- plusieurs tables rondes axées sur les conséquences de la crise sanitaire et les grands enjeux de demain pour les Départements, notamment autour des thématiques relevant des compétences de la Collectivité européenne d'Alsace, et plus particulièrement celles relevant des 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} commissions,
- la restitution des travaux du groupe de travail de l'ADF « 102 propositions des Départements de France ».

Composition de la délégation :

Il est proposé que la délégation de la Collectivité européenne d'Alsace soit composée des 20 représentants suivants :

Monsieur Frédéric BIERRY, Président de la Collectivité européenne d'Alsace

Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents de la Collectivité européenne d'Alsace :

- Monsieur Pierre BIHL, Vice-Président de la Collectivité européenne d'Alsace, Président de la commission Centre Alsace et de l'équité territoriale, conseiller d'Alsace délégué aux ressources humaines et au dialogue social
- Madame Isabelle DOLLINGER, Vice-Présidente de la Collectivité européenne d'Alsace, Présidente de la commission Service public alsacien et transformation de l'action publique
- Monsieur Nicolas JANDER, Vice-Président de la Collectivité européenne d'Alsace, Président de la commission Sud Alsace
- Monsieur Jean-Philippe MAURER, Vice-Président de la Collectivité européenne d'Alsace, Président de la commission réseaux et mobilités
- Madame Fatima JENN, Vice-Présidente de la Collectivité européenne d'Alsace, Présidente de la commission solidarité, habitat et lutte contre la pauvreté
- Monsieur Marc MUNCK, Vice-Président de la Collectivité européenne d'Alsace, Président de la commission Agglomération de Mulhouse
- Madame Karine PAGLIARULO, Vice-Présidente de la Collectivité européenne d'Alsace, Présidente de la commission Santé, accompagnement des personnes âgées et handicapées

Mesdames et Messieurs les conseillers d'Alsace en charge d'une délégation en lien avec les tables rondes et interventions, et/ou faisant partie du groupe de travail sur les 102 propositions :

- Madame Christiane WOLFHUGEL, conseillère d'Alsace déléguée à l'accessibilité des usagers au service public alsacien (simplification et compréhension) et déléguée au suivi de la Maison de l'Autonomie et des Maisons départementales des personnes handicapées
- Madame Chantal JEANPERT, conseillère d'Alsace déléguée à l'eau, à la rivière, à la nappe phréatique et à la gestion du Rhin
- Madame Patricia BOHN, conseillère d'Alsace déléguée aux familles et déléguée aux établissements et modes d'accueil pour l'enfance
- Madame Danielle DILIGENT, conseillère d'Alsace déléguée à l'accès aux droits dans le logement et aux allocations
- Monsieur Philippe MEYER, conseiller d'Alsace délégué à l'éducation, à la jeunesse et au bilinguisme
- Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, conseillère d'Alsace déléguée au sport
- Madame Stéphanie KOCHERT, conseillère d'Alsace déléguée à la dynamique transfrontalière nord-rhénan
- Monsieur Florian KOBRYN, conseiller d'Alsace, Président du groupe d'opposition Alsace écologiste, citoyenne et solidaire.

- Madame Myriam STENGER, directrice de cabinet

- Monsieur Emmanuel BASTIAN, directeur de cabinet adjoint

- Monsieur Vincent BARBIER, directeur général des services de la Collectivité européenne d'Alsace

- Monsieur Sébastien GALLAS, chauffeur du Président

Montant prévisionnel des dépenses :

Le montant prévisionnel des dépenses liées à ce déplacement est estimé à 14 000 € TTC maximum, comprenant :

- les frais d'inscription au congrès,
- le transport (location d'un autocar avec chauffeur pour les trajets allers-retours et transferts),
- l'hébergement (hôtel)
- les repas non pris en charge par l'ADF

En conclusion et compte tenu de ce qui précède, il est proposé à la Commission permanente :

- D'approuver ce déplacement, la liste des participants ainsi que la prise en charge des frais correspondants sur le budget de la collectivité,
- De décider l'affectation d'une enveloppe de 14 000 € correspondant au montant prévisionnel des dépenses liées à ce déplacement (location d'un autocar avec chauffeur, hébergement, frais d'inscription au Congrès). Les crédits seront prélevés sur l'opération P001O002 (1033-65-65312-031) : élus frais de déplacement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY